




5.00 crédits	30.0 h + 15.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	Delsaux Olivier ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>En quoi les énoncés poétiques se distinguent-ils de ceux produits par les autres formes de l'expression littéraire (roman, théâtre, essai) ? Cette question, qui permettra de rencontrer les principaux discours critiques dont la poésie a fait l'objet, servira de fil conducteur à l'étude de textes poétiques de langue française du XVI^e siècle à nos jours. Le cours donnera ainsi les éléments pour permettre à chacun de construire une lecture argumentée d'un texte poétique en prenant appui sur des aspects formels (l'étude du vers et des formes fixes, le repérage des figures de style), des aspects thématiques (l'identification des questions les plus habituellement évoquées par le discours poétique) et des aspects historiques (l'évolution de l'expression poétique au cours de l'histoire littéraire). Des séances de Travaux pratiques, « Exercices », sont associées au cours pour travailler ce savoir faire.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de cette formation, l'étudiant aura acquis un savoir et un savoir faire concernant la littérature poétique et l'analyse dont sont susceptibles les textes littéraires. Le savoir comprendra une culture poétique large, une maîtrise du langage de l'analyse littéraire (les figures de style et la métrique en particulier), une réflexion sur la place de la poésie dans la littérature. Le savoir faire permettra de produire une analyse cohérente, pertinente et inventive d'un texte poétique, pour la restituer sous la forme rédigée d'une lecture argumentée. La réunion de ce savoir et de ce savoir faire permettra à chacun de mener de façon autonome une lecture littéraire, construite dans la relation entre analyse interne des textes et intelligence de leur contexte (recueil, courant esthétique, environnement artistique, historique et culturel).</p> <p>1</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Pour la session de juin, l'évaluation (20 points) prend la forme suivante :</p> <p>1) <u>Partie pratique</u> (travaux pratiques) [10 points] - Évaluation écrite, hors session : une lecture argumentée de poèmes du corpus obligatoire (8 points). - Évaluation écrite, hors session : deux portfolios qui rassemblent les exercices accomplis dans le cadre des séances de TP (2 points).</p> <p>2) <u>Partie théorique</u> (cours magistraux) [10 points] - Évaluation écrite, en session (questions ouvertes, questions fermées, QCM).</p> <p>Pour la session de septembre, l'évaluation (20 points) prend la forme suivante :</p> <p>1) <u>Partie pratique</u> (travaux pratiques) [10 points] - Évaluation écrite, en session : une lecture argumentée de poèmes du corpus obligatoire.</p> <p>2) <u>Partie théorique</u> (cours magistraux) [10 points] - Évaluation écrite, en session (questions ouvertes, questions fermées, QCM).</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours magistral est en relation avec des séances de TP, « Exercices ». Des séances de tutorat seront également proposées. Attention : la participation aux séances de TP est obligatoire. Une absence injustifiée et/ou la non-remise d'un travail dans le cadre des séances de TP pénalise l'étudiant.e dans son évaluation continue.</p>
Contenu	<p>Du cours magistral : voir la rubrique « Thèmes abordés ».</p> <p>Des Travaux pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie de l'explication de textes <ul style="list-style-type: none"> o Séance 1 : La lecture littéraire o Séance 2 : L'analyse littéraire o Séance 3 : La lecture argumentée ' synthèse et plan o Séance 4 : La lecture argumentée ' développement et argumentation - Développement de l'explication de textes <ul style="list-style-type: none"> o Séance 5 : Construction commune d'une lecture argumentée o Séance 6 : Construction commune d'une lecture argumentée

	<ul style="list-style-type: none"> o Séance 7 : Construction commune d'une lecture argumentée o Séance 8 : Construction commune d'une lecture argumentée o Séance 9 : Construction commune d'une lecture argumentée o Séance 10 : Présentation orale d'une lecture argumentée.
Ressources en ligne	/
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Outils critiques Obligatoire : le Dictionnaire de poétique de Michèle Aquien (Paris, Le Livre de Poche, 1993).
Autres infos	/
Faculté ou entité en charge:	ELAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE1BA	5		
Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR1BA	5		
Mineure en études françaises	MINFRAN	5		
Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	ROM1BA	5		